

Ligne du temps pour les candidatures de bourses de recherches au DBRIC

- 0 : Le 15 octobre est le délai pour le dépôt d'une candidature.
- +1 sem. : Le directeur a vérifié la complétude des candidatures et invite l'AAC à évaluer les candidatures qui répondent aux critères d'admission. Le comité reçoit aussi toutes les candidatures admissibles à ce moment.
- +2 sem. : Les membres de l'AAC indiquent si d'éventuels réviseurs/remplacements externes seront nécessaires (le comité identifie les profils requis, qui seront invités par le directeur).
- +7 sem. : Réunion AAC : débat et évaluation des candidatures.
- +8 sem. : Le directeur transmet les recommandations de l'AAC au comité.
- +12 sem. : Le comité désigne les candidatures qui vont recevoir un financement.
- +13 sem. : Le directeur communique la décision aux candidats.